

# AUBIGNOSC



**BULLETIN MUNICIPAL**  
**HIVER 2017**



## LE MOT DU MAIRE



Mesdames, Messieurs, Chèr(e)s administré(e)s,

La trêve des confiseurs sera la bienvenue, tant cette année 2017 aura été riche en évènements, aussi bien pour la communauté de communes que pour la commune.

Cela fait maintenant une année que les communautés de communes « Lure-Vançon-durance » et « Vallée du Jabron » ont fusionné. Si tout ne fut pas simple et reste quelquefois, encore compliqué, je peux dire qu'aujourd'hui, nous connaissant mieux, nous travaillons tous au développement de notre communauté de communes et donc à celui de nos villages.

Pour cela les projets ne manquent pas.

Pour ce qui concerne Aubignosc, dans le domaine des énergies renouvelables, l'examen du permis de construire déposé par la Sté RES pour le parc solaire des « Crouzourets » se poursuit avec des avis favorables.

Par ailleurs, lors de sa dernière réunion, le conseil municipal a délibéré pour m'autoriser à signer une promesse de bail emphytéotique, toujours avec la société RES (qui a fait les meilleures propositions financières) pour la création d'un second projet photovoltaïque de 50 MWc (d'environ 50 ha) situé sur des terrains communaux au pied de la montagne de Lure, en limite de Peipin et allant vers Châteauneuf val Saint Donat.

Le gain annuel pour la commune pourrait être de 300 000 Euros soit environ les 3/4 de notre budget de fonctionnement actuel.

Des discussions sont également en cours avec la Mission de Développement Economique ainsi que la Chambre de Commerce et d'Industrie (nous rencontrerons également la Chambre des Métiers au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2018) pour examiner la faisabilité et le coût de la création de la zone d'activité des Présidentes.

.../...

Bien entendu, tous ces dossiers demandent beaucoup de temps de préparation et devront être parfaitement ficelés avant de pouvoir envisager leur mise en chantier.

Aujourd'hui plus encore, avec la baisse des dotations de l'état vers ses collectivités et son désengagement de plus en plus prégnant dans tous les domaines, je suis convaincu que, si nous voulons faire vivre nos territoires, c'est-à-dire y attirer des populations jeunes en facilitant les créations d'emplois, nous ne pouvons compter que sur nous-même.

Or, nous avons la chance d'être idéalement situés dans le val de Durance avec une autoroute (péage et aire) ainsi qu'une route nationale à nos portes. Nous pouvons, grâce aux contacts que nous avons noués, développer de façon importante la production d'énergie renouvelable propre dont tout le monde s'accorde à dire (à juste titre) qu'elle est l'énergie de demain. Pour l'avenir de notre village, nous devons savoir saisir ces opportunités et nous sommes bien décidés à le faire.

Bien attendu, nous aurons la possibilité au fil du temps d'évoquer ensemble tous ces projets avant qu'ils ne deviennent réalité.

La prochaine occasion sera lors de notre cérémonie des vœux à laquelle le conseil municipal et moi-même vous invitons à venir très nombreux et qui cette année se déroulera le **12 janvier 2018 à 18 h 15**.

En attendant de vous y accueillir je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'à vos proches et à toutes celles et ceux qui vous sont chers.

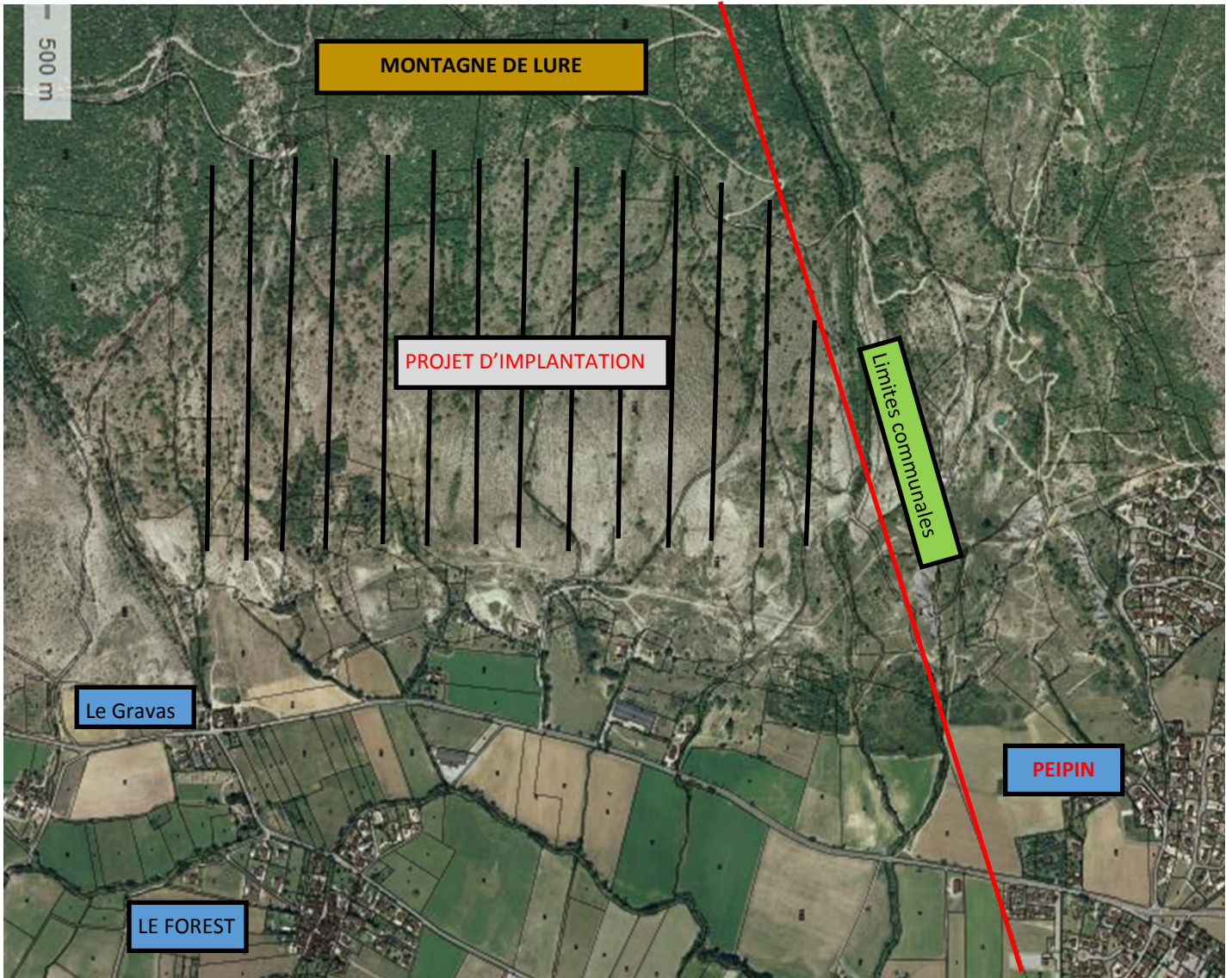
René AVINENS







# PROJET PARC SOLAIRE



Ce projet d'implantation d'une centrale solaire au sol, est conduit par la Société RES. Il se situe sur des parcelles communales au lieu-dit « Malaga ».

La Société RES, spécialisée dans la conception, le développement, le financement, la construction et l'exploitation de parcs éoliens et solaires, dispose d'un savoir-faire spécifique lui permettant de réaliser des projets clé en main de la conception à la mise en service.

Cette Société a déposé un permis de construire le 12 mai 2017 pour la réalisation d'une autre centrale solaire dite « Les Cruzourets » .

En vue de cette nouvelle implantation, la Société RES propose à la Commune de signer une promesse de bail emphytéotique et le versement d'un loyer annuel de 6000 euros par hectare de terrain pris à bail.

Une recette récurrente de 300 000 euros pourrait être obtenue pour le budget communal.







# AMENAGEMENT & SECURITE

La commune est traversée par la RD 503, support d'un trafic régulier. La vitesse excessive des véhicules légers sur l'« allée des Tilleuls », sur la « route de l'église » dotée d'une chaussée trop étroite et lors de la traversée du hameau du Forest ainsi que les demandes pressantes et justifiées de la population, ont été les éléments déclencheurs et ont conduit à la mise en place de 6 ralentisseurs.

**Objectifs principaux :** Faire ralentir les véhicules et mieux partager la voirie entre les usagers.

La zone 30 a été étendue et commence dès le carrefour RD 503 et RD 4085 (initialement RN 85). Une zone 30 a été créée dans la traversée du Forest.



Allée des Tilleuls



Route de l'Eglise



Rue de la mairie



COUT DE L'OPERATION : 23 404 € TTC (hors panneaux)

# AMENAGEMENT & SECURITE (SUITE)

Traversée du Forest

« entrée sud »



En arrivant depuis le village  
(entrée « nord »)



Promenade du Forest

## SANITAIRES PUBLICS

Réclamées par de nombreuses personnes, depuis des années, des toilettes publiques ont été installées sur l'aire en haut de l'allée des tilleuls.



Pendant l'installation



Les toilettes sont terminées et la mise en service imminente...





# TRAVAUX

## REFECTION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE



Réunion de chantier :  
René AVINENS, Christian DELMAERE,  
Aurélié DESTAING (maîtrise d'œuvre),  
Ludovic CHANTRE (MINETTO),  
Stéphane LEPRINCE (maîtrise d'œuvre)  
et Sébastien TROMEL (SOPEI).

Les travaux sont terminés.  
Coût total de l'opération :  
299 000 € TTC  
(travaux + missions + maîtrise  
d'œuvre)

Le réseau d'assainissement a été entièrement changé depuis le carrefour de la boulangerie jusqu'au carrefour de la RD 4085.

Le réseau d'eau potable a été redimensionné pour son tronçon depuis le carrefour de la boulangerie jusqu'au « chemin de la Vicairie », partie créée en 2012.

## MISE EN PLACE DES CAMERAS DE VIDEO PROTECTION

Les autorisations préfectorales vont être demandées et les dossiers de demandes de subventions déposés auprès de l'Etat et de la Région.

Coût du projet : > 60 000 euros

## « CHEMINEMENT DOUX »

L'aménagement du cheminement piétonnier a débuté par le busage d'une partie du petit vallon et la sécurisation des abords.

Les travaux se poursuivront dès que possible par le terrassement, la réalisation du sentier jusqu'au quartier de la Vicairie et l'éclairage public.



Mise en place du « STOP » au carrefour de la boulangerie



Accueil d'un jeune stagiaire en décembre au service technique



# CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Les citoyens étaient invités à la cérémonie qui se déroulait à 11h au monument aux morts du hameau du Forest puis à 11h30 au village.

Le discours officiel a été lu par Frédéric ROBERT, 1er adjoint

L'Appel des morts, dit par Nicole TURCAN, 2ème adjointe.

## LE FOREST



Après une minute de silence, des gerbes de fleurs ont été déposées par les conseillers aux deux monuments ainsi qu'à la stèle des morts en Indochine.

Le Maire a lu un discours empreint d'émotion et la Marseillaise a clôturé la cérémonie.

## LE VILLAGE



Notre « porte drapeau »,  
Monsieur Jean VERNET



# ANIMATIONS DU C.C.A.S.

Les CCAS DE SALIGNAC ET AUBIGNOSC ont offert le repas de Noël aux retraités...



Madame CHAIX, maire de SALIGNAC et Monsieur AVINENS, maire d'AUBIGNOSC, accueillant les convives.



Des aides... efficaces !!!

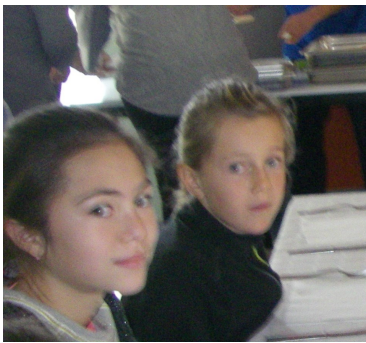


Des danseurs hors pairs ...!!!



# LE REPAS DE NOEL DES ENFANTS

Offerts comme chaque année par les  
mairies D'AUBIGNOSC et de  
CHATEAUNEUF VAL ST DONAT





# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## PARLAREN LIS AUP



Notre association, essaie toujours de maintenir les us et coutumes provençales. Dans ce sens nous avons fait :

- le 04 décembre 2016, une causerie, projection sur "Santon qui es-tu ?", animée par Eliane Michel.

Un mélange de sacré et de profane qui nous fait vivre l'approche de Noël, de la crèche, de la vie d'un village.

- le 11 février 2017 : nous avons inauguré une nouvelle formule avec un "baleti" animé par "les violons du rigodon". Succès assuré et total, salle comble, tout le monde à "mouillé" sa chemise en participant. Moment très convivial.

- le 26 novembre 2017 pour terminer l'année, nous avons fait un voyage en autocar Bernard évacion à Istres pour la 42eme fête des bergers.

Tradition respectée, messe en provençal. Traversée de la ville avec groupes folkloriques et grand défilé de la transhumance + de 3000 bêtes, une véritable rivière de moutons accompagnée par les bergers de la Crau, la « carreto ramado » les ânes, les gardians etc.. ... Spectacle des bergers (groupes folkloriques), pour clore la journée.

**Nous vous attendons tous les mardis de 17 h 30 à 19 h au Forest d'Aubignosc pour partager notre amour de la Provence et de ses traditions. Renseignements : Madame Gorde Noëlla : 04 92 32 40 46.**

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Le dynamisme de notre animatrice a généré exceptionnellement un groupe de 25 personnes allant de 16 à 72 ans.

Actuellement l'animatrice suit une formation au CREPS d'aix en Provence.

Toute l'équipe de l'association vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'années .







# LA VIE DES ASSOCIATIONS

**COMITE  
DES  
FETES**



On s'installe pour le spectacle de Zephinine Cie



**Le père Noël est venu à Aubignosc !!!**







# INTERCOMMUNALITÉ

## **LES ORDURES MENAGERES :**

A compter du **1<sup>er</sup> janvier 2018**, la collecte des déchets (**ordures ménagères et cartons**) sera assurée par un nouveau prestataire : la société **VEOLIA-ALPES ASSAINISSEMENT**.

Les jours de collecte seront désormais :

COMMUNE	JOURS DE COLLECTE
AUBIGNOSC	LUNDI et JEUDI Au lieu de mardi et vendredi



## **La collecte des cartons**



Plusieurs chalets sont dispersés sur tout le territoire de la CCJLVD. Vous pouvez y déposer vos cartons (aplatis et repliés), qui seront ensuite revalorisés.



## **La collecte des recyclables**

La collecte des recyclables (verre, papier, emballages) reste assurée par le SYDEVOM.

Pour toute question ou information supplémentaire, vous pouvez contacter la CCJLVD :

04-92-34-46-75 ou ccjlvd@orange.fr



## **RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS :**

**Le ramassage des encombrants sera effectué par la mairie le 1er mercredi de chaque mois. Vous pouvez vous inscrire en téléphonant au 04 92 62 41 94 jusqu'à mardi (la veille) à 18h00.**

**Les déchets verts ne sont pas concernés.**

**La déchetterie de Château-Arnoux ST-Auban est toujours accessible GRATUITEMENT à tous les administrés d'Aubignosc.**

# INTERCOMMUNALITÉ

## LE MOT DU PRESIDENT DE LA CC JABRON LURE-VANÇON-DURANCE

### RETOUR DE LA COMPETENCE SCOLAIRE ET PERI-SCOLAIRE A COMPTER DU 1er JANVIER 2018 :

Dans sa séance du 31 août 2017, le conseil communautaire a délibéré pour le retour de la compétence scolaire et péri-scolaire aux communes.

En effet, force est de constater que la gestion de cette compétence au niveau intercommunal n'était pas sans générer quelques difficultés. Cette situation n'aurait pu qu'empirer avec l'arrivée supplémentaire des quatre écoles de la vallée du Jabron.

La majorité du conseil communautaire (délégués d'Aubignosc compris) a jugé que la proximité « mairie/ école » était la meilleure garantie pour une gestion plus efficace de cette compétence.

Pour les enfants, il n'y a aucun changement. Pour les parents, quelques petites modifications pour les inscriptions à la cantine et à la garderie.

En effet, il y aura désormais des permanences à la garderie aux dates suivantes :

INSCRIPTIONS POUR :	PERMANENCES	
	JOURS	HORAIRES
<b>La rentrée de janvier 2018 (1)</b>	<b>VENDREDI 5 JANVIER 2018</b>	<b>16H30 à 18h30</b>
<b>Pour le mois de février</b>	<b>MERCREDI 31 JANVIER</b>	<b>16H30 à 18h30</b>
<b>La rentrée de mars (2)</b>	<b>VENDREDI 09 MARS</b>	<b>16H30 à 18h30</b>
<b>Pour le mois d'avril</b>	<b>MERCREDI 28 MARS</b>	<b>16H30 à 18h30</b>
<b>Pour la rentrée de mai (3)</b>	<b>VENDREDI 4 MAI</b>	<b>16H30 à 18h30</b>
<b>Pour le mois de juin</b>	<b>MERCREDI 30 MAI</b>	<b>16H30 à 18h30</b>
<b>Pour le mois de juillet</b>	<b>MERCREDI 27 JUIN</b>	<b>16H30 à 18h30</b>

Les fiches d'inscription mensuelle peuvent être téléchargées sur le site internet de la commune : [www.Aubignosc04.fr](http://www.Aubignosc04.fr) , rubrique « Vivre la commune », onglet « scolarité »

**Les frais de repas de cantine sont payables d'avance tous les mois.**

**La garderie est payable à terme échu, tous les mois également.**

# Accueil Périscolaire



Les menus de la cantine sont également consultables sur le site web



# LA VIE DE L'ECOLE

Toute l'école d'Aubignosc, ses 64 élèves et 3 enseignantes, est partie en voyage scolaire du 2 au 6 octobre, à Volonne, au camping de l'Hippocampe.

L'aller s'est fait à pied par le sentier Napoléon. Tout au long de ce séjour, les enfants ont pu goûter aux joies de la vie en collectivité et ainsi renforcer leurs liens. Ils ont également pu découvrir cet environnement si proche mais très souvent inconnu avec comme thématique l'eau, et plus particulièrement la Durance.

Un programme pédagogique chargé et très instructif : le patrimoine historique de Volonne, la formation des Pénitents des Mées, la biodiversité de la Bléone, le bassin versant de la Durance, le barrage de Serre-Ponçon, l'escalade au rocher de Saint-Jean, l'action de l'eau sur les roches au Musée Promenade, le land art au Musée Gassendi... Autant de thèmes qui seront exploités à l'école, tout au long de l'année scolaire afin que les enfants s'approprient leur environnement, le connaissent, le comprennent, l'aiment et le respectent.





# INFORMATIONS GENERALES

## AVIS AUX SINISTRÉS DU PHÉNOMÈNE DE RETRAIT - GONFLEMENT DES SOLS DÛ À LA SÉCHERESSE DE L'ÉTÉ 2017

Il apparaît que certaines zones de la commune sont touchées par un phénomène de retrait-gonflement des sols dû à la sécheresse. Ce phénomène se traduit notamment par l'apparition de fissures plus ou moins importantes sur les biens bâtis.

**Faire parvenir en mairie TRES RAPIDEMENT, un courrier ou courriel, accompagné :**

- de photos donnant une idée exacte des désordres subis par la propriété,
- de vos coordonnées complètes (nom, prénom, adresse postale, téléphone, courriel),
- des références cadastrales de la propriété.

La commune saisira le préfet avec les documents à l'appui en février 2018. Les services de l'État transféreront le dossier communal aux ministères compétents, lesquels décideront en commission (courant juin / juillet 2018) de la reconnaissance ou non de catastrophe naturelle.

### PLAN PREFECTURE « NOUVELLE GENERATION »

Depuis lundi 6 novembre 2017, les conditions de délivrance des permis de conduire et des cartes grises évoluent avec la mise en place des centres d'expertise et de ressources spécialisés (CERT) et la fermeture des guichets physiques d'accueil en préfecture. Les usagers doivent maintenant effectuer leurs démarches par Internet ou auprès des professionnels habilités.



Simplification - Effectuez vos démarches en ligne

Toutes les démarches en ligne

**N'hésitez pas à consulter le site « [service-public.fr](http://service-public.fr) »**

## INVITATION

**René AVINENS, Maire d'AUBIGNOSC**  
**Et son conseil municipal**  
**vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle**  
**année et vous invitent à la cérémonie des Vœux**  
**Le vendredi 12 janvier 2018**  
**à partir de 18h15 à la salle des fêtes**



**Visitez le nouveau site de la commune: [www.Aubignosc04.fr](http://www.Aubignosc04.fr)**

Directeur de la publication : René AVINENS  
Rédaction : René Avinens, Isabelle Ailhaud, les Associations, l'Ecole  
Mise en page : Isabelle Ailhaud  
Photographies : P. CESARINI, J.M. DELMAERE, I.AILHAUD, Associations & Ecole  
Impression : Imprimerie Nouvelle - SISTERON  
Nous contacter = courriel : [mairie.aubignosc@wanadoo.fr](mailto:mairie.aubignosc@wanadoo.fr)

Tél. 04 92 62 41 94— [www.aubignosc04.fr](http://www.aubignosc04.fr)

BULLETIN N°75